

FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: HEAVEN SCENT

Page 1

SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT/FOURNISSEUR..... LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.
ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR..... 109 IBER RD, UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896
NOM DU PRODUIT..... HEAVEN SCENT
UTILISATION DU PRODUIT..... DESODORISANT CONCENTRE
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE CANUTECH 613-996-6666

SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS



ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:
CONTACT AVEC LA PEAU IRRITANT FAIBLE. L'EXPOSITION PROLONGÉE OU RÉPÉTITIVE PEUT ENTRAÎNER LA DERMITE ET L'ÉRYTHÈME.
ABSORPTION PAR LA PEAU LE MÉTHANOL PEUT ÊTRE ABSORBÉ À TRAVERS LA PEAU À DES CONCENTRATIONS TOXIQUES ET LÉTALES. L'ÉTHANOL ET L'ACÉTATE D'ÉTHYLE PRÉSENTENT PEU DE RISQUE À CET ÉGARD.
CONTACT AVEC LES YEUX..... IRRITANT OCULAIRE SÉVÈRE. LES VAPEURS D'ÉTHANOL PEUVENT IRRITER LES YEUX. LE DOMMAGE CAUSÉ PAR LE CONTACT AVEC LE LIQUIDE EST RÉVERSIBLE ET DES SOINS MÉDICAUX APPROPRIÉS ASSURERONT UNE GUÉRISON AU BOUT DE QUELQUES JOURS. LE DOMMAGE CAUSÉ SE PRÉSENTE HABITUELLEMENT SOUS FORME D'UNE CONJONCTIVITE BÉNIGNE, QUI SE MANIFESTE SURTOUT PAR UNE ROUGEUR AU NIVEAU DE LA CONJONCTIVE.
INHALATION..... L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES SURVIENT À DES CONCENTRATIONS APPROXIMATIVES DE BUTANONE- 2 ET 400 PPM D'ACÉTATE D'ÉTHYLE. A HAUTES CONCENTRATIONS, L'INHALATION PEUT PROVOQUER L'ÉTOURDISSEMENT, LA FAIBLESSE, LA FATIGUE, LA NAUSÉE ET LE VOMISSEMENT. LES SYMPTÔMES DÉPENDENT DU NIVEAU ET DE LA DURÉE DE L'EXPOSITION.
INGESTION LA COMPOSANTE PRÉSENTANT LE PLUS GRAND DANGER DANS CE PRODUIT EST LE MÉTHANOL, UNE MATIÈRE TRÈS TOXIQUE AYANT ENTRAÎNÉ DES ATTEINTES VISUELLES ET LA MORT. SUIVANT L'INGESTION D'AD-2A (ANHYDRE), LES SYMPTÔMES PEUVENT INCLURE L'ÉTOURDISSEMENT, LA FAIBLESSE, LA FATIGUE, UNE DIMINUTION DES FACULTÉS, DES RÉFLEXES AMOINDRIS, 'EUPHORIE, DES MALaises ABDOMINAUX, DE LA NAUSÉE, LE VOMISSEMENT, UNE DÉMARCHÉ CHANCELANTE, UN MANQUE DE COORDINATION ET LE COMA.
EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION AIGUË..... VOIR CI-DESSUS.
EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE.. L'EXPOSITION ORALE CHRONIQUE À L'ÉTHANOL PEUT ENTRAÎNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE LÉSION HÉPATIQUE PROGRESSIVE ACCOMPAGNÉE D'UNE FIBROSE. L'EXPOSITION CHRONIQUE AU MÉTHANOL A ÉTÉ ASSOCIÉE AUX MAUX DE TÊTE, À L'ÉTOURDISSEMENT, AUX CONJONCTIVITES, À L'INSOMNIE ET À L'ATTEINTE VISUELLE.
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION..... L'EXPOSITION CHRONIQUE À L'ÉTHANOL PEUT AGGRAVER UNE LÉSION HÉPATIQUE AYANT ÉTÉ OCCASIONNÉE PAR D'AUTRES FACTEURS.

SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	TLV	DL50	CL50
ALCOOL ETHYLIQUE	64-17-5	30 - 70	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
METHANOL	67-56-1	7 - 13	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED	68439-46-3	3 - 10	N.D.	> 2,000 MG/KG ESPÈCES:	N.D.

(ORALE, RAT)
 3,300 MG/KG
 ESPÈCES :
 (CUTANÉE ,RAT)

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU	RINCER À GRANDE EAU LA RÉGION EXPOSÉE POUR AU MOINS 20 MINUTES. RETIRER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS SOUS L'EAU COURANTE. DÉCONTAMINER COMPLÈTEMENT LES VÊTEMENTS EXPOSÉS AVANT DE LES UTILISER À NOUVEAU, OU LES JETER. S'IL Y A IRRITATION, CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	RINCER IMMÉDIATEMENT LES YEUX AVEC DE L'EAU POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 20 MINUTES, EN ÉCARTANT LES PAUPIÈRES. CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ IMMÉDIATEMENT.
INHALATION.....	PLACER LA VICTIME AU GRAND AIR. SI LA VICTIME A CESSÉ DE RESPIRER, ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE; SI LE COEUR DE LA VICTIME NE BAT PLUS, ADMINISTRER LA RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE. L'OXYGÈNE PEUT ÊTRE ADMINISTRÉ SI JUGÉ NÉCESSAIRE. CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ IMMÉDIATEMENT.
INGESTION	NE JAMAIS ADMINISTRER QUOI QUE CE SOIT PAR VOIE ORALE SI LA VICTIME EST INCONSCIENTE, SUR LE POINT DE LE DEVENIR, OU EN ÉTAT DE CONVULSION. NE JAMAIS FAIRE VOMIR. FAIRE BOIRE ENVIRON 250 ML (8 OZ) D'EAU POUR DILUER LE PRODUIT DANS L'ESTOMAC. S'IL Y A VOMISSEMENT SPONTANÉ, FAIRE PENCHER LA VICTIME VERS L'AVANT POUR ÉVITER L'ASPIRATION PULMONAIRE. CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ IMMÉDIATEMENT.
NOTES AU MÉDECIN	SI DES SYMPTOMES TELS QUE LA PERTE DU REFLEXE PHARYNGE, DES CONVULSIONS OU LA PERTE DE CONNAISSANCE SURVIENNENT AVANT QUE LA PERSONNE AIT VOMI, ENVISAGER LA POSSIBILITE DE PROCEDER A UN LAVAGE GASTRIQUE AVEC UNE SONDE ENDOTRACHEALE A BALLONNET. LE METABOLISME DE L'ISOPROPANOL FORME DE L'ACETONE QUI PEUT ETRE DECELEE DANS L'URINE ET DANS L'AIR EXPIRE. CONTRAIREMENT A CE QUI SE PASSE EN CAS D'ACIDOSE DUE AU DIABETE, L'ACIDOSE SE PRODUIRA SANS HYPERGLYCEMIE. L'HEMODYALISE DOIT ETRE ENVISAGEE DANS LES CAS D'INTOXICATION AIGUE.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ	INFLAMMABLE.
AGENTS D'EXTINCTION	EN CAS D'INCENDIE MAJEUR, UTILISER LA MOUSSE DE TYPE ALCOOL OU TOUT-USAGE, SELON LES TECHNIQUES RECOMMANDÉES PAR LE MANUFACTURIER. POUR LES INCENDIES PLUS MODESTES, UTILISER LE DIOXYDE DE CARBONE OU LA POUDRE CHIMIQUE. ÉVITER L'UTILISATION DE L'EAU, PUISQUE CELLE-CI PEUT DIFFUSER LE COMBUSTIBLE.
POINT D'ÉCLAIR.....	> 12 (C)
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	UTILISER L'EAU VAPORISÉE OU ATOMISÉE POUR REFROIDIR LES CONTENANTS ET LES STRUCTURES EXPOSÉES AU FEU. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION.
RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	CE PRODUIT ÉMET DES VAPEURS QUI PEUVENT VOYAGER OU ÊTRE TRANSPORTÉES PAR DES COURANTS D'AIR ET QUI PEUVENT S'ENFLAMMER AU CONTACT DE LAMPES TÉMOINS, D'AUTRES FLAMMES, D'ÉTINCELLES, D'ÉLÉMENTS CHAUFFANTS, D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE, DE SOURCES D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU DE TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION SITUÉE À DISTANCE DU POINT D'ORIGINE.
PUISSANCE EXPLOSIVE.....	N.D.

SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE..... N.D.
 SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES..... N.D.
 ÉLECTROSTATIQUES.....

SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL..... L'ÉTENDUE DU DÉVERSEMENT DOIT ÊTRE RAPIDEMENT CONFINÉE. UNE VENTILATION ADÉQUATE DOIT ÊTRE FOURNIE AINSI QUE DES VÊTEMENTS DE PROTECTION APPROPRIÉS. ÉLIMINER TOUTE SOURCE DE CHALEUR, D'ÉTINCELLES OU DE FLAMMES. LE MATÉRIEL DÉVERSÉ DEVRAIT ÊTRE RECUEILLI DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS OU À L'AIDE D'ABSORBANTS APPROPRIÉS.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT..... TENIR ÉLOIGNÉ DE LA CHALEUR, D'ÉTINCELLES ET DE FLAMMES. GARDER LE CONTENANT FERMÉ LORSQUE LE PRODUIT N'EST PAS UTILISÉ. UTILISER SEULEMENT AVEC UNE VENTILATION ADÉQUATE. ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU. LAVER LA PEAU EXPOSÉE APRÈS UTILISATION. PRENDRE LES PRÉCAUTIONS USUELLES POUR ÉVITER L'ACCUMULATION D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE.
 D'ENTREPOSAGE TENIR ÉLOIGNÉ DE LA CHALEUR, D'ÉTINCELLES ET DE FLAMMES. GARDER LE CONTENANT FERMÉ LORSQUE LE PRODUIT N'EST PAS UTILISÉ.

SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTROLES D'INGENIERIE..... LE SYSTÈME DE VENTILATION DEVRAIT ÊTRE À L'ÉPREUVE D'ÉTINCELLES, MIS À TERRE ET ISOLÉ DES AUTRES SYSTÈMES DE VENTILATION. LA VENTILATION LOCALE EST RECOMMANDÉE LORS DE LA MANIPULATION.
 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONELLE:
 PROTECTION DE LA PEAU..... NÉOPRÈNE, BUTYLE OU CAOUTCHOUC NATUREL.
 PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE..... LORS DE LA MANIPULATION, DES LUNETTES DE PROTECTION MONOCOQUES À L'ÉPREUVE DES PRODUITS CHIMIQUES.
 PROTECTION RESPIRATOIRE SI L'EXPOSITION DEPASSE LES LIMITES POUR LE LIEU DE TRAVAIL, UTILISER LE RESPIRATEUR APPROPRIE HOMOLOGUE PAR LE NIOSH. UTILISER UN RESPIRATEUR A CARTOUCHE FILTRANTE PROTEGEANT CONTRE LES VAPEURS ORGANIQUES HOMOLOGUE PAR LE NIOSH OU UN RESPIRATEUR A ADDUCTION D'AIR HOMOLOGUE PAR LE NIOSH. EN CAS DE CONCENTRATIONS ELEVEES DANS L'AIR, UTILISER UN RESPIRATEUR A ADDUCTION D'AIR HOMOLOGUE PAR LE NIOSH, SOIT AUTONOME OU A CANALISATION D'AIR FONCTIONNANT EN PRESSION POSITIVE INTERMITTENTE.
 MESURES D'HYGIENE..... DE BONNES PRATIQUES HYGIÉNIQUES SONT RECOMMANDÉES, TELLES QUE S'ABSTENIR DE MANGER, DE BOIRE ET DE FUMER AUX POSTES DE TRAVAIL. BAIN Oculaire, DOUCHE DE SÉCURITÉ ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION APPROPRIÉS.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE LIQUIDE
 APPARENCE & ODEUR..... TRANSPARENT – ODEUR SPECIALE
 LIMITE DE DÉTECTION OLFACTIVE N.D.
 DENSITÉ..... 0.899
 TENSION DE VAPEUR (MMHG)..... N.D.
 DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... N.D.
 TAUX D'ÉVAPORATION N.D.
 POINT D'ÉBULLITION N.D.
 POINT DE CONGÉLATION N.D.
 PH N.D.
 SOLUBILITÉ (% DE W/W) SOLUBLE
 COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU N.D.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	STABLE
CONDITIONS À ÉVITER	LES SOURCES D'IGNITION.
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER).....	ÉVITER LA CONTACT AVEC LES AGENTS OXYDANTS PUISSANTS ET LES ACIDES.
	ALUMINIUM A HAUTES TEMPERATURES.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	LA COMBUSTION PEUT ENTRAÎNER LA FORMATION DE DIOXYDE DE CARBONE ET/OU DE MONOXYDE DE CARBONE ET/OU DE FORMALDÉHYDE.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LIMITES D'EXPOSITION	ALCOOL ETHYLIQUE: TLV: 1000 PPM; METHANOL: 200 PPM
DL50.....	ALCOOL ETHYLIQUE: 7060 MG/KG (ORALE, RAT); METHANOL: 5628 MG/KG.
CL50.....	INHALATION, RAT, PPM/4H: ALCOOL ETHYLIQUE: 31625; METHANOL: 64000.
POUVOIR IRRITANT	VOIR SECTION 2.
SENSIBILISATION AU PRODUIT.....	N.D.
CANCÉROGÉNICITÉ	L'ISOPROPYL ALCOOL TEST A NEGATIF A DEUX EPREUVES DE MUTAGENITE; EPREUVES SUR LA SOURIS MICRONUCLEUS ET LE HAMSTER OVARY CHINOIS.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION.....	N.D.
TÉRATOGENICITÉ.....	ADMINISTRE PAR VOIE ORALE A DES RATS ET DES LAPINS, L'ISOPROPANOL CAUSE UNE DIMINUTION DU POIDS DU FOETUS CHEZ LES RATS D DES DOSES CONDUISANT A LA MORT DES FEMMELLES ET NE SEMBLANT AVOIR AUCUN EFFET CHEZ LES LAPINS MEME A DES DOSES QUI ONT CONDUIT A UNE MORTALITE SIGNIFICATIVE CHEZ LES FEMELLES. L'ISOPROPANOL NE PRODUIT AUCUNE EVIDENCE DE NEUROTOXICITE LORS DU DEVELOPPEMENT.
MUTAGÉNICITÉ.....	N.D.
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES	L'ÉTHANOL AVEC LE TÉTRACHLORURE DE CARBONE, LE CHLOROFORME, LE BROMOTRICHLOROMÉTHANE, LA DIMÉTHYLNITROSAMINE, LA THIOACÉTAMIDE, ET LE MÉTHANOL AVEC LE TÉTRACHLORURE.
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.D.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

INFORMATION ÉCOLOGIQUE N.D.

SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE	LIQUIDE INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (ALCOOL D'ISOPROPYLE, METHANOL)
CLASSIFICATION DE TMG.....	3 (6.1)
NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT.....	1986
GROUPE D'EMBALLAGE.....	II

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SIMDUT	B2, D1A, D2B
CONFORMITÉ DE CPR.....	CÉ PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION	PRÉPARÉ PAR: LE GROUPE DE RÉGLIMENTATION, TÉLÉPHONE - (613) - 744-8896 DATE DE LA PRÉPARATION: LE 1 JUILLET, 2016
--------------------------------	--

N.D. = NON DISPONIBLE
S.O. = SANS OBJET

L